

REPUBLIQUE DU NIGER

Fraternité-Travail-Progrès

MINISTERE DES FINANCES



EXPOSE DES MOTIFS DU PROJET DE LOI DE REGLEMENT POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2020

Le présent document expose les résultats de l'exécution du budget général de l'Etat et des comptes spéciaux du trésor au titre de l'année 2020. Il s'articule autour des points suivants :

- Contexte de l'exécution du budget
- Présentation des prévisions budgétaires
- Résultats d'exécution du budget général de l'Etat
- Résultats d'exécution des Comptes Spéciaux du Trésor

I-CONTEXTE DE L'EXECUTION DU BUDGET

1.1. Environnement économique international, régional et sous régional

L'environnement économique international a été marqué par la crise sanitaire liée à la pandémie de la Covid-19. Selon les prévisions du Fonds Monétaire International (FMI), l'économie mondiale connaîtrait une contraction de 4,4% contre une progression de 2,8% en 2019. Ce résultat s'expliquerait essentiellement par les mesures d'isolement, de confinement et de fermeture généralisée des aéroports, des frontières terrestres et des chaînes de production.

Dans la zone euro, la croissance de l'économie passerait de 1,3% en 2019 à -8,3% en 2020. Cette contreperformance s'expliquerait, principalement, par la contraction de l'activité économique dans plusieurs pays européens, liée aux mesures de confinement dues à la crise sanitaire.

Dans le groupe des pays émergents et pays en développement, la croissance devrait reculer pour s'établir à -3,3% en 2020 contre 3,7% en 2019.

En Afrique subsaharienne, le rythme de croissance est ressorti à 3,2% en 2019. Il devrait décroître en 2020 pour se situer à -3,0%.

Au Nigeria, la croissance s'est accélérée en 2019 pour s'établir à 2,2% en lien essentiellement avec la remontée de la production du pétrole. En 2020, la croissance ressortirait à -4,3% en raison de la baisse du prix du pétrole.

Dans les pays membres de l'UEMOA, l'activité économique a été dynamique, avec un taux de croissance de 6,8% en 2019, porté essentiellement par la vigueur de la demande intérieure. La croissance économique est attendue à 2,4% en 2020. Cette contreperformance est imputable aux effets négatifs de la crise sanitaire sur les économies des Etats de l'Union.

1.2. Environnement économique national

Pour l'année 2020, l'économie nationale connaîtrait un repli lié à la crise de la COVID-19 qui provoquerait une inflation, une baisse de la croissance économique et une perte d'emplois, dont l'ampleur serait fonction de sa propagation sur le territoire national et de sa durée au niveau mondial.

Les prévisions de croissance du PIB réel en 2020 passeraient de 6% prévu initialement à 3,6%, soit une décélération de 2,4 points de pourcentage.

En ce qui concerne l'inflation, mesurée par l'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation (IHPC) au niveau national, elle se situerait à 2,9%, en lien notamment avec la faible production agricole de 2019 et les difficultés d'approvisionnement.

Au niveau des finances publiques, la crise a eu pour impact une dégradation du déficit budgétaire, à travers des pertes de recettes fiscales et une augmentation des dépenses publiques.

Les pertes de recettes sont évaluées à 144,6 milliards par rapport aux prévisions initiales de 997 milliards. Les recettes fiscales ont connu une baisse de 163,9 milliards par rapport aux prévisions initiales de 924 milliards, dont 109 milliards au titre de la Direction Générale des Impôts et 54,9 milliards au titre de la Direction Générale des

Douanes. Les recettes non fiscales ont quant à elles augmenté de 16,1 milliards par rapport aux prévisions initiales.

Les dépenses augmenteraient de 32,7 milliards, en lien avec la mise en œuvre du plan de Riposte à la pandémie de la Covid-19.

Le déficit budgétaire pour l'année 2020 se dégraderait d'un niveau de 2,7% du PIB projeté initialement à 5,2% du PIB.

L'encours de la dette publique en 2019 est ressortie à 2.978,2 milliards de FCFA, soit 39,3% du PIB. Pour l'année 2020, l'encours de la dette ressort à 3.510,4 milliards, soit 44,8% du PIB, dont 31,3% du PIB pour la dette extérieure et 13,5% pour la dette intérieure.

Le tableau ci-après donne la situation des critères entre 2018 et 2020.

Tableau 1 : état des critères de convergence 2018 et 2020

Critères de convergence de la zone UEMOA	Normes	2018	2019	2020
Critères de premier (1^{er}) rang :				
Ratio du solde budgétaire global avec dons (en % du PIB)	$\geq -3\%$	-3,0%	-3,5%	-5,2%
Taux d'inflation	$\leq 3\%$	2,7%	-2,5%	2,9%
Ratio de l'encours de la dette intérieure et extérieure / PIB	$\leq 70\%$	35,3%	39,3%	43,6%
Critères de premier (2^{ème}) rang :				
Ratio de la masse salariale sur les recettes fiscales	$\leq 35\%$	34,7%	36,0%	39,2%
Taux de pression fiscale (= Recettes fiscales / PIB nominal)	$\geq 20\%$	11,0%	10,3%	9,4%

1.3 Orientations et choix stratégiques du budget 2020

Le diagnostic macroéconomique et budgétaire fait ressortir un contexte sécuritaire régional et national éprouvé par des attaques persistantes, les effets du changement climatique, une volatilité des marchés des matières premières comme principaux défis qui influenceront les performances économiques du Niger.

Pour relever ces défis, le Gouvernement poursuivra résolument la mise en œuvre du Plan de Développement Economique Social (PDES) 2017-2021, afin d'impulser une

véritable transformation structurelle de l'économie. En outre, l'exécution du Programme Economique et Financier (2017-2020) permettra de renforcer les actions de consolidation et de stabilisation du cadre macroéconomique.

En matière budgétaire, Les efforts seront axés sur la mobilisation des ressources internes et externes et l'amélioration de la qualité et de l'efficacité des dépenses publiques, afin de créer un espace budgétaire nécessaire à la poursuite des investissements dans les infrastructures socioéconomiques.

La politique de financement restera principalement ancrée sur le recours à un endettement prudent axé sur les ressources concessionnelles et aux partenariats public-privé de type BOOT.

II - PRESENTATION DU BUDGET PREVISIONNEL

Le budget de l'Etat est composé du budget général de l'Etat et des Comptes Spéciaux du Trésor.

2-1 : Budget général de l'Etat

Les ressources du budget général au titre de l'année 2020 s'élèvent à un montant de 2.266,15 milliards de FCFA. Il a connu deux rectifications.

Une première rectification qui a porté le montant de 2.266,15 milliards à 2.422,33 milliards, soit une augmentation de 156,18 milliards, correspondant à 6,89%.

Une deuxième rectification a porté le budget à 2.514,40 milliards de francs CFA contre 2.422,33 milliards de francs CFA en première loi de finances rectificative, soit une hausse de 3,80% en valeur relative.

Au total, le budget initial a connu une augmentation, en recettes et en dépenses de 248,24 milliards.

Le tableau qui suit donne l'évolution des prévisions des ressources et des dépenses du budget général de l'Etat 2020.

Tableau 2 : Données prévisionnelles du budget de l'Etat (en milliards de FCFA)

Nature des recettes	Loi de finances initiale (LFI)	Première Loi de finances rectificative (LFR1)	Deuxième Loi de finances rectificative (LFR2)	Var LFR2-LFI	
				Montant	%
1 – Ressources					
12. Dons projets et legs	579,38	610,19	631,39	21,20	3,47%
14. Emprunts obligataires	175,00	199,00	249,46	50,46	25,36%
15. Emprunts projets	212,69	212,69	212,69	0,00	0,00%
16. Emprunts budgétaires	67,53	342,91	363,31	20,40	5,95%
70. Ventes de produits et services	5,42	5,03	5,03	0,00	0,00%
71. Recettes fiscales	1 174,22	980,51	980,51	0,00	0,00%
72. Recettes non fiscales	29,13	27,33	27,33	0,00	0,00%
75. Recettes exceptionnelles	20,77	42,68	42,68	0,00	0,00%
77. Produits financiers	2,00	2,00	2,00	0,00	0,00%
Total ressources	2 266,15	2 422,33	2 514,40	92,06	3,80%
2 – Dépenses					
1. Dette publique	329,97	465,40	459,13	-6,28	-1,35%
2. Dépenses de Personnel	295,76	295,76	295,76	0,00	0,00%
3. Biens et Services	136,27	138,01	138,40	0,39	0,29%
4. Transferts et subventions	285,54	292,94	298,86	5,92	2,02%
5. Investissements	1218,62	1 230,22	1 322,24	92,03	7,48%
Total dépenses	2266,16	2 422,33	2 514,40	92,06	3,80%

2-2 Budgets des Comptes Spéciaux du trésor (CST)

Les prévisions des recettes et des dépenses des comptes spéciaux du trésor inscrit dans la loi de finances initiale s'établissaient à un montant total de 25,07 milliards. Ces prévisions n'ont pas connu de modifications au cours de l'année.

Elles sont réparties, par compte spécial, conformément au tableau 3 ci-après.

Tableau 3: Prévisions budgétaires des CST (en FCFA)

Intitulé Programme	Montant
Magasin sous douane	294 972 913
Fonds Spécial d'Etudes et de Contrôle	181 500 000

Fonds National de Retraite	17 100 000 000
Fonds de développement du Tourisme	200 000 000
Fonds de l'Energie	1 700 000 000
Fonds National du Développement du Sport	400 000 000
Fonds d'Investissement pour le Développement	5 200 000 000
TOTAL CST	25 076 472 913

III RESULTAT D'EXECUTION DU BUDGET GENERAL DE L'ETAT

L'exécution du budget général de l'Etat 2020, en recettes et en dépenses, s'est établie comme suit :

3.1 Exécution des recettes du budget général de l'Etat

A fin décembre 2020, les recettes du budget général de l'Etat ont été réalisées à hauteur de 2.343,35 milliards pour des prévisions annuelles de 2.514,40 milliards, soit un taux de réalisation de 93,20%.

Le tableau qui suit présente le niveau de réalisation des recettes par grandes catégories :

Tableau 4 : Niveau de réalisation des ressources du budget général de l'Etat (en milliards de FCFA)

	LIBELLE	LFR 2	réalisation	taux de réalisation
1- RESSOURCES DU BUDGET DE L'ETAT				
12	Dons et legs	631,39	525,13	83,17%
14	Obligations du Trésor	249,46	247,07	99,04%
15	Tirages sur emprunts projets	212,69	177,86	83,63%
16	Emprunts programmes	363,31	349,29	96,14%
70	Vente des produits et services	5,03	5,88	116,81%
71	Recettes fiscales	980,51	929,89	94,84%
72	Recettes non fiscales	27,33	24,23	88,67%
75	Recettes exceptionnelles	42,68	83,26	195,07%
77	Produits financiers	2	0,73	36,30%
	TOTAL GENERAL	2514,4	2343,35	93,20%

3.1.1 Ressources extérieures

En 2020, le montant total mobilisé auprès des partenaires techniques et financiers s'établit à 1 299,36 milliards pour des prévisions annuelles de 1 456,86 milliards, soit un taux de réalisation de 83,17%. Les ressources extérieures, composées des dons et legs et des emprunts extérieurs, représentent 55,44% des réalisations totales des recettes.

3.1.1.1 Dons et legs

Les dons et legs sont composés des aides projets et des aides budgétaires. Ils ont été réalisés à hauteur de 525,13 milliards, pour des prévisions de 631,39 milliards, soit un taux de mobilisation de 83,17%. Les aides projets, communément appelées aides non remboursables (ANR), enregistrent un niveau de décaissement de 318,78 milliards, pour des prévisions annuelles de 418,28 milliards, soit un taux de réalisation de 76,21%. Ce taux reflète le niveau d'intégration dans la chaîne de dépenses des données collectées auprès des partenaires techniques et financiers.

Les aides budgétaires enregistrent un niveau de réalisation de 206,35 milliards, pour des prévisions annuelles de 213,11 milliards soit un taux de réalisation de 96,83%.

3.1.1.2 - Emprunts

Les emprunts comprennent les tirages sur emprunts projets et les emprunts programmes. Le montant total mobilisé est de 527,16 milliards pour des prévisions de 576,00 milliards, soit un taux de réalisation de 91,52%.

Les tirages sur emprunts projets, qui sont des concours remboursables destinés au financement des projets et programmes de développement, ont accusé un niveau de réalisation de 177,86 milliards pour des prévisions annuelles de 212,69 milliards, soit un taux de 83,63%. Ce niveau de réalisation est le reflet de la disponibilité des données financières d'exécution des projets, collectées auprès des partenaires techniques et financiers.

Les emprunts programmes, constitués des appuis directs au budget sous forme de prêts, ont connu un niveau de mobilisation de 349,29 milliards sur un montant total prévisionnel annuel de 363,31 milliards, soit un taux de réalisation de 96,14%.

Le montant total des emprunts mobilisés qui s'élève à 527,16 milliards représente 22,50% de recettes totales mobilisées.

3.1.2 Obligations du trésor

Les produits des obligations du trésor ont connu une réalisation de 247,07 milliards pour des prévisions annuelles de 249,46 milliards de francs, soit un taux de réalisation de 99,04%. Ces produits ont été levés sur le marché financier de l'UEMOA. Les produits des obligations du trésor représentent 10,55% des recettes totales mobilisées.

3.1.3 Recettes internes

Les recettes internes du budget général de l'Etat sont constituées des recettes fiscales, des recettes non fiscales et des recettes exceptionnelles.

En 2020, le montant total des recouvrements des recettes internes a atteint 1.043,99 milliards sur des prévisions de 1.056,03 milliards, soit un taux de réalisation de 98,86%. Les ressources internes représentent 44,53% des recettes totales réalisées.

Le tableau qui suit donne le niveau de réalisation des recettes internes par grandes catégories.

Tableau 5 : Niveau de réalisation des recettes internes de l'Etat (en milliards de FCFA)

Paragraphe	Libellé	Prévision LFR-2	Réalisation	Taux
70-Ventes de produits et services				
701	Ventes de produits	0,03	0,10	340,18%
702	Ventes de prestations de services	5	5,77	115,47%
	Total-70	5,03	5,88	116,81%
71 - Recettes fiscales				
711	Impôts sur les revenus, les bénéfices et gains en capital	121,37	120,29	99,11%

712	Impôts sur les salaires versés et autres rémunérations	60,09	60,57	100,80%
713	Impôts sur le patrimoine	17,98	14,30	79,52%
714	Autres impôts directs	2,03	2,33	114,79%
715	Impôts et taxes intérieurs sur les biens et services	347,35	310,95	89,52%
716	Droits de timbre et d'enregistrement	37,74	55,35	146,66%
717	Droits et taxes à l'importation	308,93	302,78	98,01%
718	Droits et taxes à l'exportation	38,66	37,23	96,29%
719	Autres recettes fiscales	46,36	26,10	56,30%
	Total - 71	980,51	929,89	94,84%
72 - Recettes non fiscales				
721	Revenus de l'entreprise et du domaine	10,78	13,47	124,94%
722	Droits et frais administratifs	5,05	7,47	147,96%
723	Amendes et condamnations pécuniaires	9,69	3,20	33,05%
729	Autres recettes non fiscales	0,29	0,09	31,34%
	Total - 72	25,81	24,23	93,89%
75 - Recettes exceptionnelles				
751	Remises et annulations de dette	7,12	-	0,00%
759	Autres recettes exceptionnelles	35,56	83,26	234,13%
	Total - 75	42,68	83,26	195,07%
77-Produits financiers				
772	Intérêts sur les dépôts à terme	2	0,73	36,30%
	Total - 77	2,00	0,73	36,30%
Total des ressources internes		1 056,03	1 043,99	98,86%

3-1.3.1 Ventes de produits et services

Les ventes de produits et services ont été réalisés pour 5,88 milliards sur des prévisions de 5,03 milliards soit un taux de réalisation de 116,83%.

3-1.3.2 Recettes fiscales

Le montant total réalisé en 2020 au titre des recettes fiscales a atteint 929,69 milliards, pour des prévisions annuelles de 980,51 milliards, soit un taux de réalisation de 94,82%.

Les recettes fiscales représentent 89,07% du montant total des recettes internes recouvrées et 39,68% du total des ressources.

Le recouvrement de ces recettes est assuré par la Direction Générale des Impôts (DGI) et la Direction Générale des Douanes (DGD).

3-1.3.3 Recettes non fiscales

Elles sont constituées essentiellement des produits divers recouverts par la Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique (DGTCP) et la DGI. Le montant total recouvré en 2020 s'élève à 24,23 milliards pour des prévisions annuelles de 25,81 milliards, soit un taux de réalisation de 93,89%.

3.1.3.4 Recettes exceptionnelles

Les recettes exceptionnelles sont des recettes à caractère non permanent, recouvrées par la DGTCP. Elles ont connu un taux de réalisation de 195,07%, représentant 83,26 milliards pour des prévisions annuelles de 42,68 milliards.

3.1.3.5 produits financiers

Les produits financiers ont été réalisés pour 0,73 milliard sur des prévisions de 2 milliards.

3-2- EXECUTION DES DEPENSES DU BUDGET GENERAL DE L'ETAT

En 2020, les dépenses du budget général de l'Etat ont été exécutées à hauteur de 1 927,99 milliards, pour des prévisions annuelles de 2 514,40 milliards, soit un taux d'exécution de 76,68 %.

Le tableau suivant donne l'exécution des dépenses par catégorie.

Tableau 6: Niveau d'exécution des dépenses du budget de l'Etat (en milliards de FCFA)

Libellés	Prévision finale	Mandatement	Taux de réalisation
1. Dette publique	459,13	73,11	15,92%
2. Dépenses de Personnel	295,76	311,51	105,33%
3. Biens et Services	138,40	118,80	85,83%
4. Transferts et subventions	298,86	288,00	96,36%
5. Investissements	1 322,24	1 136,58	85,96%
-Investissements sur ressources propres, dont :	688,70	624,32	90,65%
Investissements PIE Trésor	357,94	319,60	89,29%
Investissements Administratifs	330,76	304,72	92,13%
- Investissements PPTTE	2,58	2,09	81,19%
ANR	418,28	315,93	75,53%
Emprunt	212,69	194,24	91,32%
TOTAL DES DEPENSES	2 514,40	1 927,99	76,68%

L'exécution par grandes catégories des dépenses du budget général de l'Etat se présente comme suit :

3-2.1 Amortissement et charges de la dette publique

Les dépenses relatives à la dette publique s'élèvent à 227,43 milliards pour des prévisions de 459,13 milliards, soit un taux de 49,53%. La dette extérieure a été payée pour 73,11 milliards et la dette intérieure pour 154,32 milliards.

Il est à noter que le montant payé au titre de la dette intérieure a été pris en compte dans les écritures comptables du trésor à la catégorie des dépenses relative à la dette conformément aux dispositions des articles 55 et 56 du Décret n°2013_083_PRN_MF du 1er mars 2013 portant règlement général de comptabilité publique.

En effet, l'article 55 cite '**le remboursement des emprunts publics à court, moyen et long termes**' parmi les opérations de trésorerie.

Quant à l'article 56, il stipule que ; « **Les opérations de trésorerie sont exécutées exclusivement par les comptables publics, soit à leur propre initiative, soit sur l'ordre du ministre chargé des finances ou à la demande des tiers qualifiés pour leur compte. Les opérations de trésorerie sont décrites pour leur montant respectif et sans contraction** ».

Ainsi, de par ces dispositions, le remboursement des emprunts à court, moyen et long termes ne doivent plus faire l'objet de mandatement de régularisation. Seules les charges (intérêts et autres frais) liées à la dette doivent être budgétisées.

Or, il se trouve que dans le budget 2020, comme par le passé, des crédits budgétaires destinés à couvrir le remboursement des emprunts avaient déjà été prévus.

Toutefois, la mise en application de la réforme reste partielle car elle a concerné uniquement la dette extérieure.

3-2.2 Dépenses de personnel

Les dépenses de personnel sont composées des salaires civils et militaires ainsi que de leurs accessoires. Le niveau d'exécution des dépenses de personnel a atteint 105,33%. En effet, sur des prévisions annuelles de 295,76 milliards, les réalisations ont atteint 311,51 milliards. Le dépassement est consécutif à la prise en charge des incidences financières, des nouveaux recrutements dans les secteurs de l'éducation, de la sécurité et de la santé.

3-2.3 Dépenses d'achats de biens et services

Les dépenses d'achats de biens et services relèvent du fonctionnement courant de l'administration. Dans l'ensemble, le niveau d'exécution a atteint 118,80 milliards pour des prévisions annuelles de 138,40 milliards, soit un taux d'exécution de 85,83 %.

3-2.4 Subventions et transferts courants

Les dépenses de subventions et transferts s'établissent à 288,00 milliards soit un taux de réalisation de 96,36% par rapport aux prévisions de 298,86 milliards.

3-2.5 Dépenses d'investissements de l'Etat

Les dépenses d'investissements de l'Etat sont constituées de l'équipement des administrations (matériels et mobiliers) et des projets et programmes. En 2020, le montant total réalisé a atteint 1 136,58 milliards sur des prévisions annuelles de 1 322,24 milliards, soit un taux d'exécution de 85,96%.

Les investissements de l'Etat sont financés, soit sur ressources propres, intégrant les PPTTE et les dépenses fiscales, soit sur ressources extérieures constituées des Aides Non Remboursables (ANR) et des emprunts.

Le tableau ci-après donne le détail des réalisations par type d'investissement.

Tableau 7: Niveau d'exécution des dépenses d'investissement (en milliards de FCFA)

Libellé	Crédits votés	Mandatements	Taux d'exécution
1 - Investissements sur ressources propres			
Investissements projets et programmes	345,83	311,02	89,93%
Contrepartie aux projets et programmes	12,11	8,58	70,85%
Investissements administratif	330,76	304,72	92,13%
Investissements PPTTE	2,58	2,09	81,19%
S/Total 1	691,28	626,41	90,62%
2 - Investissements sur ressources extérieures			
Projets financements ANR	418,28	315,93	75,53%
Projets financements emprunts	212,69	194,24	91,32%
S/Total 2	630,97	510,17	80,85%
TOTAL BUDGET	1 322,24	1 136,58	85,96%

3.3 Résultat d'exécution du budget général de l'Etat

Le budget général de l'Etat 2020 a été exécuté :

- en recettes, pour un montant total de **2 343,35 milliards de FCFA**, conformément à la répartition qui en est donnée à l'annexe A jointe à la présente loi ;
- en dépenses, pour un montant total de **1 927,99 milliards de FCFA**, conformément à la répartition donnée à l'annexe B jointe à la présente loi.

Il ressort un excédent des recouvrements sur les mandatements de **415,36 milliards de FCFA**.

IV - RESULTAT D'EXECUTION DES COMPTES SPECIAUX DU TRESOR

En 2020, les recettes et les dépenses des Comptes Spéciaux du Trésor ont été exécutées respectivement pour un montant total de 24,59 milliards et 31,83 milliards.

Il se dégage ainsi un résultat déficitaire de 7,24 milliards. Ce déficit est imputable au Fonds National de Retraite (10,38 milliards), au Fonds Spécial d'Etudes et de Contrôle (0,20 milliard) et le Fonds de développement du Tourisme font ressortir des (0,19 milliard). Quant à l'excédent, il est tributaire au Fonds d'Investissements pour le Développement enregistre un excédent de 3,34 milliards.

Le tableau qui suit présente les résultats des budgets de chaque compte spécial du trésor.

Tableau 8: Recettes et dépenses des comptes spéciaux du Trésor (en FCFA)

Intitule	Crédit voté	Recettes	Dépenses	Résultat	
				Excédent	Déficit
Magasin sous douane	294 972 913				
Fonds Spécial d'Etudes et de Contrôle	181 500 000	33 460 000	53 747 308		20 287 308
Fonds National de Retraite	17 100 000 000	19 659 810 617	30 035 863 790		10 376 053 173
Fonds de développement du Tourisme	491 000 000	242 379 022	434 592 237		192 213 215
Fonds de l'Energie	1 700 000 000				
Fonds National du Développement du Sport	400 000 000				
Fonds d'Investissement pour le Développement	5 200 000 000	4 652 864 391	1 308 035 110	3 344 829 281	
Total général	25 367 472 913	24 588 514 030	31 832 238 445	3 344 829 281	10 588 553 696

CONCLUSION

Au titre de l'année 2020, les montant total des réalisations des recettes du budget général de l'Etat et des comptes spéciaux du trésor s'élève à **2 367,94 milliards de FCFA**, contre des dépenses de **1 959,82 milliards de FCFA**.

Il ressort un résultat positif **408,12 milliards de FCFA**.

Le tableau qui suit donne la répartition des résultats par budget.

Tableau 9: Répartition des résultats par budget (en milliards de FCFA)

BUDGET	RECETTES			DEPENSES			Résultats globaux
	Prévision	Exécution	Taux	Prévision	Exécution	Taux	

Budget Général de l'Etat	2514,4	2343,35	93,20%	2 514,40	1 927,99	130,42%	415,36
Comptes Spéciaux du Trésor	25,37	24,59	96,93%	25,37	31,83	125,48%	-7,24
TOTAL	2 539,77	2 367,94	86,59%	2 539,76	1 959,82	83,73%	408,12

Le niveau d'exécution du budget 2020 est appréciable malgré les difficultés liées à l'environnement international, régional et national tel que décrit plus haut. Ces résultats ont été obtenus grâce notamment à la mise en œuvre des réformes de gestion des finances publiques.

Le Gouvernement poursuivra la mise en œuvre de ces réformes, à travers les actions ci-après :

- l'amélioration du mécanisme d'exécution du budget, tenant compte des insuffisances constatées ;
- la mise en œuvre des dispositions légales restantes, afin de se conformer au cadre juridique communautaire en matière des finances publiques ;
- le renforcement des capacités des acteurs chargés de la préparation, de l'exécution et du suivi du budget à tous les niveaux ;
- la mise à jour des textes relatifs aux modalités d'exécution du budget ;
- la modernisation des procédures des régies financières et de la gestion de la dette ;
- l'amélioration du cadre de travail des agents.

Telle est l'économie du présent projet de loi de règlement.

Le Ministre des Finances

Dr AHMAT JIDOU